

Plate-forme française « Publiez ce que vous payez ! »

Contacts :

Michel Roy
Secours Catholique
106 rue du Bac
75 341, Paris

Daniel Dommel
Transparence-International (France)
12 rue de Penthièvre
75 008, Paris

The World Bank
Monsieur Pierre Duquesne
Executive Director
1818 H Street, N.W.
Washington, DC 20433
USA

Paris, le 23 janvier 2004

Objet : Procédure d'examen par le Groupe Banque mondiale de l' « Extractive Industries Review » - Soutien de la plate-forme française « Publiez ce que vous payez » à la recommandation sur la transparence dans les transactions financières

Monsieur l'Administrateur,

Une procédure d'examen de l' « Extractive Industries Review » (EIR) est actuellement en cours au sein du Groupe Banque mondiale. Dans le cadre de cette procédure et en votre qualité d'administrateur de la Banque mondiale, vous serez amené à donner un avis sur les recommandations formulées dans le rapport. C'est sur la recommandation relative à la promotion de la transparence dans les transactions financières que nous souhaitons particulièrement attirer votre attention. Eu égard aux objectifs qu'ils se sont donnés, le collectif « Publiez ce que vous payez » et sa plate-forme française souscrivent pleinement à cette recommandation et vous encouragent à la soutenir également.

Nous désirons par ailleurs mettre dès maintenant l'accent sur les mesures effectives qu'aurait à prendre le Groupe Banque mondiale pour appliquer la recommandation.

Ce Groupe a approuvé le 9 décembre 2003 l'*Extractive Industries Transparency Initiative* (EITI). C'est un pas positif vers un engagement croissant pour introduire des exigences de transparence dans les industries extractives. Cependant, nous pensons que le Groupe Banque mondiale devrait dépasser cette simple approbation, surtout si, fort des importants moyens de pression dont il dispose, il veut remplir le rôle primordial qui lui revient pour faire prévaloir la transparence des revenus dans tous les pays où celle-ci est un facteur essentiel de développement et de réduction de la pauvreté.

Alors que nous nous félicitons de la coopération du Groupe Banque mondiale avec l'EITI, les dernières discussions ont été centrées sur une approche volontaire par pays pilote. Nous estimons que le Groupe est en position d'encourager la transparence avec plus d'énergie et de promouvoir ainsi un changement plus rapide dans les pays où elle est un élément décisif. Il appartient pour cela aux entités du Groupe d'inclure dans les opérations qu'elles engagent des conditions de transparence par lesquelles elles exigent des gouvernements et des compagnies pétrolières, gazières ou minières qui bénéficient de leurs concours, que soient rendus publics tous les règlements reçus par les uns et versés par les autres, par exemple, au titre de permis de recherche ou de droits d'exploration ou de production. La déclaration devrait comprendre notamment les taxes, honoraires, redevances et autres versements, y compris les bonus à la signature, les accords de partage de production et les autres contrats permettant de connaître les revenus tirés de ces activités.

Nous croyons aussi que le Groupe Banque mondiale devrait encourager la publication des versements aux gouvernements par chaque compagnie plutôt que seulement sur une base agrégée. C'est ce qui se passe dans les pays développés. Pourquoi deux traitements différents ? Là où la publication individuelle conduirait à violer des clauses de confidentialité inscrites dans les contrats, on attendrait du Groupe Banque mondiale qu'il intervienne auprès des gouvernements concernés pour que ces clauses soient abandonnées.

Le gouvernement du Nigeria s'est récemment engagé à demander aux compagnies pétrolières et gazières qui opèrent au Nigeria de publier ce qu'elles payent au gouvernement, celui-ci publiant de son côté ce qu'il encaisse. Il serait choquant de voir la Banque défendre un niveau de transparence inférieur à celui qu'a retenu un des plus grands pays producteurs de pétrole, fortement affecté par la corruption.

Dans l'espoir de vous voir soutenir la recommandation de l'EIR sur la transparence des revenus et les mesures attendues par notre collectif pour sa mise en œuvre, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Administrateur, l'expression de nos sincères salutations.

Agir Ici
Amnesty International France
CARE France
Secours-Catholique
Sherpa
Transparence-International (France)
Survie